

Problématique (scénario) :

Un client se présente dans le magasin.

Il a subi, il y a 3 jours, une opération suite à une tumeur située sur la base du nez.

Un pansement recouvre l'os nasal.

Depuis, ce client est obligé de porter ses lunettes plus éloignées de ses yeux qu'auparavant.

Il est fort myope et cela modifie sa vision.

Il n'a plus une bonne vision de loin, mais ne se plaint pas de sa vision de près. Il avait d'ailleurs pris l'habitude, avant son opération de décaler ses lunettes en vision de près, la vision était alors meilleure, moins fatigante et plus nette.

Désormais, il est très gêné lorsqu'il conduit, par contre, cette situation ne l'handicape pour ses activités professionnelles, au contraire.

Il souhaite comprendre ce qui se passe au niveau de ses problèmes visuels et il aimerait trouver une solution afin de retrouver une bonne vision de loin, pendant le temps de la cicatrisation (car il sera obligé d'avoir un pansement pendant un mois).

Le client est invité à s'asseoir pendant la recherche de son dossier.

Vous effectuez les mesures à l'aide d'un auto-kérato réfractomètre.

- Voir document 4 page 2/10.

Vous effectuez ensuite les mesures d'acuité :

- Le client est équipé de ses lunettes (ODG = -15.00δ) portées à 17mm.
Acuité VL = $1/7^{\text{ème}}$ Acuité VP = $10/10^{\text{ème}}$
- Le client est équipé d'une lunette d'essai (ODG = -15.00δ) portées à 10 mm comme le prévoit la correction définie en 2009 par l'ophtalmologiste.
Acuité VL = $10/10^{\text{ème}}$ Acuité VP = $10/10^{\text{ème}}$

L'opticien effectue ensuite l'examen visuel avec la lunette d'essai réglée à 17 mm afin de déterminer la nouvelle puissance des verres qui devront être portés à cette distance comme l'impose son opération.

- Le client est équipé de la lunette d'essai avec la nouvelle correction : ODG = -16.75δ
Acuité VL = $10/10^{\text{ème}}$ Acuité VP = $10/10^{\text{ème}}$

Vous lui proposez deux types de verres afin d'équiper une monture plastique. Vous établissez un devis et vous lui indiquez la somme à régler qui restera à sa charge.

SUJET ZERO

Constitution du sujet :

4 pages ressource

6 pages réponse

- Page 1/10: Texte de mise en situation, scénario de l'étude.
- Page 2/10: Document ressource.
- Page 3/10: Document ressource.
- Page 4/10: Document ressource.
- Page 5/10: Document réponse:
Examen préalable : Rechercher, analyser, exploiter les données.
Énoncer la législation en vigueur.
Préparer l'examen.
Identifier et interpréter les résultats d'une mesure à l'aide d'un auto kérato réfractomètre.
- Page 6/10 : Document réponse :
Défocalisation de l'image : Analyser l'influence de la distance verre-œil
Mettre en évidence la mauvaise acuité VL.
- Page 7/10: Document réponse :
Acuité visuelle : Analyser, interpréter les différentes acuités.
Définir les solutions pour améliorer
- Page 8/10: Document réponse :
Parcours d'accommodation : Mettre en relation parcours et vision nette / vision confortable.
Définir la nouvelle correction
- Page 9/10: Document réponse :
Effets prismatiques : Caractériser l'effet prismatique induit par un mauvais centrage et conclure quant à la validité de l'équipement.
- Page 10/10: Document réponse :
Choix des verres : Identifier et énoncer les contraintes liées aux choix des verres.
Établir un devis et en déduire le montant d'un remboursement, du reste à charge.

BCP OPTIQUE-LUNETTERIE		Session 2012	
E2- Epreuve technologique – Etude et suivi de dossier	Durée de l'épreuve : 3 h	Coefficient de l'épreuve : 3	SUJET Page 1/10

DOCUMENT 1 : Dossier client du 21/10/2009

NOM : **Dupond** Prénom : **Pierre** Date de naissance : **25/04/1964** Profession : **Comptable**
 Adresse : **21, rue de la Mouillère 25000 Besançon** Téléphone : **06.21.26.19.02**

Date : **21/10/2009** Prescripteur : **D^{teur} Voitout** Date de l'ordonnance : **15/10/2009**

PRESCRIPTION VL. OD : **-15,00** VL. OG : **-15,00** verres portés à 10 mm

PRISES DE MESURES	Ecart pupillaires VL		Ecart pupillaires VP		Hauteurs	
	OD	32	OD	30	OD	16
OG	32	OG	30	OG	16	

MONTURE	Marque / fabricant	Modèle	Coloris	Branche	Taille	Prix TTC
	Face à face	2145	C003	140	48 □ 18	210 €

VERRES	Type ou nom commercial	Indice	Traitements	Diamètre	Prix TTC
	As LINEIS Essilor	1,74	Crizal alisé AST	65	OD ; 171€ OG : 171€
OPTIONS					

LIVRAISON PRÉVUE LE : mardi 28/10
DIVERS et OBSERVATIONS :

TOTAL				Prix TTC
				552€

DOCUMENT 2 : Comparatif de 2 verres

Verre courant		Verre comparé	
OD	OG	OD	OG
Précalibrage	Non	Précalibrage	Oui
Diamètre	65	Diamètre	60
Poids	17	Poids	8
Ep. centre	10	Ep. centre	14
Ep. bord min.	21.1	Ep. bord min.	26.1
Ep. bord max.	79.4	Ep. bord max.	94.8
Base	0.25	Base	0.25

DOCUMENT 3 : Tarifs Essilor 2012 et informations produits.

AS LINEIS® (CODE : 560)

INFOS PRODUIT
 → Unifocal organique asphérique : ne peut être décentré
 - Crizal Forte systématique
 - Non recommandé pour les enfants
 - Perçage déconseillé

OPTIONS
 hors gamme ChronoVerres

FABRICATION
 - Préal
 - Épaisseur spéciale, diamètre réduit
 - Prismes ≤ 5 Δ

COLORATIONS
 - PhysioTints uniformes et dégradées

INFOS MATIÈRE
 → Indice (ne) **1,737**
 - Masse volumique (g/cm³) 1,46
 - Nombre d'Abbe (v_e) 33
 - Coupure UV (nm) 400
 - Absorption UVB (%) 100
 UVA (%) 100

INFOS DÉLAIS
 Blanc Coloré
 Version Crizal Forte 8 jours 8 jours

Prix de vente TTC
 AS Lineis Crizal forte

	Sphère	Cyl.< 3
2	160€	164€
6	167€	171€
>6	191€	208€

DOCUMENT 4 : Ticket auto kérato réfractomètre

NAME Dupond M/F
 13/04/2012 15:36
 VD=10.02mm

<R> S C A
 <-15.00 -0.00 0>
 <-15.00 SE >
 mm D deg
 <R1 7.67 44.00 178>
 <R2 7.58 44.50 88>
 <AVE 7.62 44.25 >
 <CYL -0.50 178>

<L> S C A
 <-15.00 -0.25 3>
 <-15.00 SE >
 mm D deg
 <R1 7.65 44.00 11>
 <R2 7.67 44.00 101>
 <AVE 7.66 44.00 >
 <CYL -0.00 11>
 PD
 64

STIGMAL® 18 (CODE : 118)

INFOS PRODUIT
 → Unifocal minéral sphérique
 - Traité Superdialaf systématique

OPTIONS
 - Gamme Specific

FABRICATION
 - Gamme Specific

COLORATIONS
 - Brun uniforme (classe 0 - 1)

GAMME DE FABRICATION
 - Superdialaf

VERSION
 - Superdialaf

INFOS MATIÈRE
 → Indice (ne) **1,807**
 - Masse volumique (g/cm³) 3,65
 - Nombre d'Abbe (v_e) 34,4
 - Coupure UV (nm) 332
 - Absorption UVB (%) 100
 UVA (%) 61,5

INFOS DÉLAIS
 Blanc Coloré
 Version Superdialaf 6 jours 7 jours

Prix de vente TTC
 Stigmal 18 superdialaf

	Sphère	Cyl.< 3
8	152€	167€
10	161€	175€
>10	179€	194€

BCP OPTIQUE-LUNETTERIE		Session 2012	SUJET
E2- Epreuve technologique – Etude et suivi de dossier	Durée de l'épreuve : 3 h	Coefficient de l'épreuve : 3	Page 2/10

DOCUMENT 5 : Remboursements régime obligatoire : TIPS



Le remboursement des lunettes pour les plus de 18 ans

La monture de lunettes est remboursée à 60 % sur la base d'un tarif fixé à 2,84 euros.
Les verres de lunettes sont remboursés à 60 % sur la base de tarifs variables selon le degré de correction :

Tarifs servant de base au remboursement des verres de lunettes pour les plus de 18 ans

Nomenclature LPP

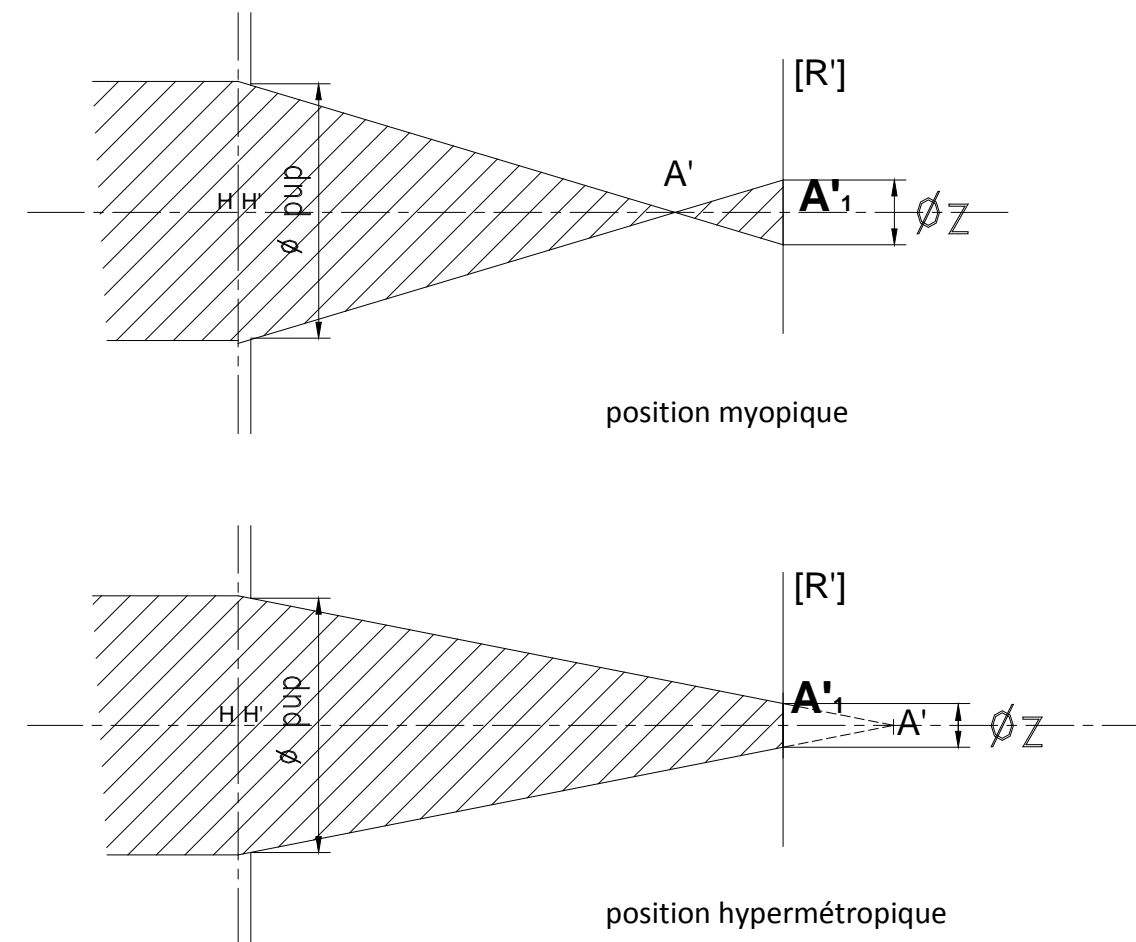
Code	Dénomination	Base Remb.
Montures		
2210546	MONTURE < 18 ANS	30.49
2223342	MONTURE >= 18 ANS	2.84
2227908	SUPPLEMENT POUR MONTURE DE LUNETTES A COQUE, < 6 ANS	42.69
Verres blancs unifocaux		
2200393	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, < 18 ANS, CYLINDRE <= +4,00, SPHERE DE -6,00 A +6,00	14.94
2238941	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, < 18 ANS, CYLINDRE > +4,00, SPHERE DE -6,00 A +6,00	27.90
2245036	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, < 18 ANS, CYLINDRE > +4,00, SPHERE H.Z -6,00 A +6,00	46.50
2243304	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, < 18 ANS, SPHERE DE +6,25 A +10,00	26.68
2261874	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, < 18 ANS, SPHERE DE -6,00 A +6,00	12.04
2243540	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, < 18 ANS, SPHERE DE -6,25 A -10,00	26.68
2273854	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, < 18 ANS, SPHERE H.Z DE -10,00 A +10,00	44.97
2283953	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, < 18 ANS, CYLINDRE <= +4,00, SPHERE H.Z -6,00 A +6,00	36.28
2288519	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, >= 18 ANS, CYLINDRE >+4,00, SPHERE H.Z -6,00 A +6,00	9.45
2212976	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, >= 18 ANS, CYLINDRE >+4,00, SPHERE DE -6,00 A +6,00	6.25
2280660	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, >= 18 ANS, SPHERE DE +6,25 A +10,00	4.12
2203240	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, >= 18 ANS, SPHERE DE -6,00 A +6,00	2.29
2282793	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, >= 18 ANS, SPHERE DE -6,25 A -10,00	4.12
2235776	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, >= 18 ANS, SPHERE H.Z DE -10,00 A +10,00	7.62
2259966	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, >= 18 ANS, CYLINDRE <= +4,00, SPHERE -6,00 A +6,00	3.66
2284527	VERRE BLANC SIMPLE FOYER, >= 18 ANS, CYLINDRE <= +4,00, SPHERE H.Z -6,00 A +6,00	6.86

DOCUMENT 6 : Remboursements mutuelle

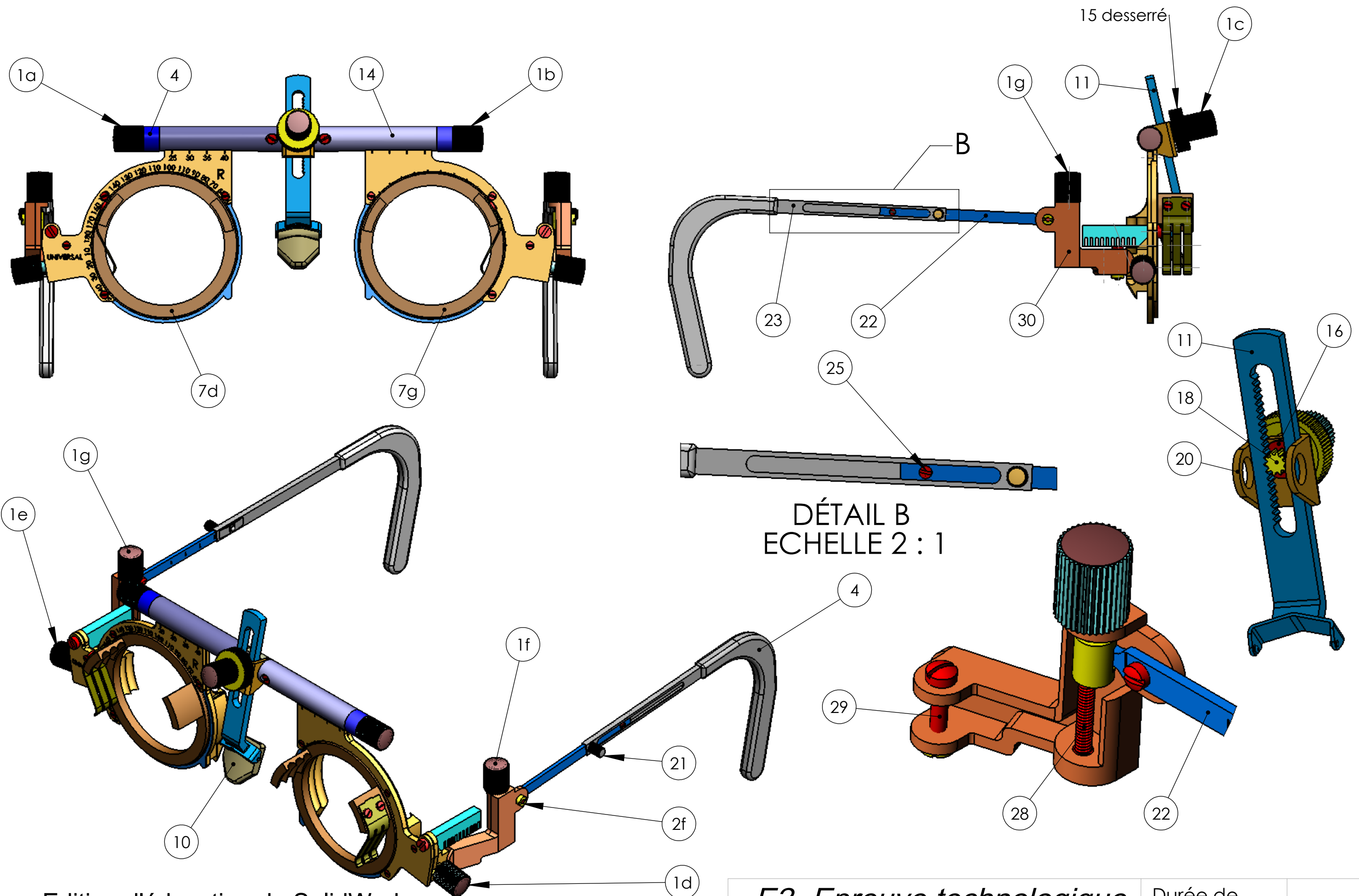
en Euros	Opticien	
	agrée mutuelle	non agréé
Régime complémentaire	230,00	173,50
Monture	60,00	46,00
Verres	170,00	127,50

DOCUMENT 7 : Acuité visuelle

Critère de Swain : minimum lisible $A'_1B'_1 \geq 2\phi Z$
avec : $A'_1B'_1$ taille de la pseudo image rétinienne
 ϕZ : diamètre de la tache de diffusion



BCP OPTIQUE-LUNETTERIE		Session 2012	SUJET
E2- Epreuve technologique – Etude et suivi de dossier	Durée de l'épreuve : 3 h	Coefficient de l'épreuve : 3	Page 3/10



Edition d'éducation de SolidWorks.
Utilisation pédagogique uniquement.

E2- Epreuve technologique
Etude et suivi de dossier

Durée de l'épreuve : 3h	Feuille 4/10
Coeff de l'épreuve : 3	

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>	
Prénoms :	N° du candidat
Né(e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>

Examen préalable

1. Quel est le principal problème visuel rencontré par ce client suite à son opération ? Quelle en est la cause ?

.....

.....

.....

.....

2. Législation en vigueur relative à la pratique d'un examen visuel.

Le décret n°2007-553 détermine en liaison avec l'article L4362-10 les conditions de mise en œuvre de la mesure de l'acuité visuelle par les opticiens. Cocher les bonnes cases : VRAI ou FAUX

- L'opticien peut-il adapter le niveau de correction initialement déterminé par le prescripteur quelque soit la date de la prescription ?

VRAI FAUX

- L'adaptation de la correction lors du renouvellement n'est possible qu'en l'absence d'opposition expressément mentionnée par le prescripteur sur l'ordonnance initiale.

VRAI FAUX

- Cette reconnaissance de la capacité de l'opticien à adapter une prescription initiale n'est valable que si la prescription date de moins de 3 ans.

VRAI FAUX

- Pour tout renouvellement comportant une adaptation de la correction initiale, l'opticien est-il tenu d'informer le prescripteur ?

VRAI FAUX

- Pour les patients atteints de presbytie, l'opticien peut-il proposer une première correction de ce trouble de la vision sans que le médecin n'ait prescrit la première correction de ce type ?

VRAI FAUX

- Un opticien peut-il renouveler à un patient d'au moins 14 ans les verres correcteurs et, le cas échéant, la monture correspondante sur la base d'une prescription existante ?

VRAI FAUX

SUJET ZERO

3. La réfraction préalable à l'aide d'un auto réfractokéromètre a été effectuée.

Les résultats sont notés sur le ticket page 2/10.

Il s'agit là d'une réfraction de nature objective, expliquez la différence avec l'examen visuel de nature subjective qui consiste à effectuer un examen visuel devant une échelle d'acuité.

.....

.....

.....

4. Identification des résultats notés sur le ticket :

4.1. Quelle est la distance verre-œil qui a été prise en compte?

Étude de l'œil droit

4.2. R1 et R2 sont des rayons de courbure exprimés en

4.3. De quels rayons s'agit-il ?

.....

.....

Pour chacun de ces rayons correspond une puissance : 44.00d et 44.50d.

4.4. Expliquer pourquoi il est noté deux puissances pour cet œil droit.

.....

4.5. Indiquer le calcul qui permet, d'après les rayons du dioptré cornéen, de déterminer ses puissances. (n =1 et n' =1.337)

.....

.....

.....

4.6. S'agit-il d'un astigmatisme direct ou inverse ?

4.7. S'agit-il d'un astigmatisme cornéen ou interne ?

4.8. Indiquer, pour l'œil droit, la puissance du verre définie par l'appareil : D =

CONCLUSION : Expliquer pourquoi, la correction définie par l'appareil, ne comporte pas d'astigmatisme.

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

SUJET ZERO

Défocalisation de l'image.

1. D'après les acuités VL et VP mesurées (voir données page 1/10) cocher la bonne réponse sans que le sujet, par obligation, suite à l'opération, porte ses lunettes à 17 mm de ses yeux.

- L'acuité VL est-elle meilleure que l'acuité VP ? oui non
- Le sujet myope est sous corrigé. oui non
- L'image d'un objet à l'infini se forme. avant la rétine après la rétine

2. Mise en évidence de la défocalisation de l'image en VL.

Sur l'axe ci-dessous on a placé les 3 images A' de A objet à l'infini.

2.1. Noter la condition correspondant à chacune des ces positions d'images.

Pour cela, sur le schéma, entourer les 3 images A' de couleurs différentes.

- Vision sans lunettes. A' en rouge
- Vision avec lunettes avant opération. A' en bleu
- Vision avec lunettes après opération. A' en vert

2.2. Placer, sur l'axe, F'o, foyer image de cet œil (non accommodé).

Le sujet porte ses lunettes à 17 mm de ses yeux.

3. Construction de la défocalisation de l'image.

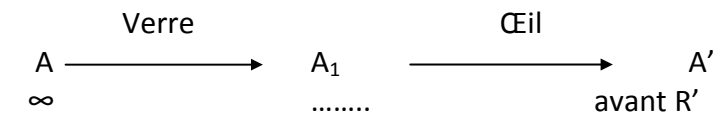
Préambule : afin de permettre une étude plus aisée de l'œil équipé de ses lunettes, les dimensions des éléments ont été modifiées, néanmoins les principes généraux demeurent.

Sur la figure ci-dessous on a représenté

- L'œil non accommodé simplifié du sujet : [H] et [H'] plans principaux, F_o et F'_o foyers, [P_s] pupille de sortie, [R'] plan de la rétine, R remotum.
- Le verre [L] éloigné des yeux, F'_L foyer image.

Le sujet observe un objet ponctuel A sur l'échelle d'acuité en VL. L'objet est considéré à l'infini sur l'axe.

3.1. Compléter les pointillés : position de A₁ sur la chaîne des conjugués ci dessous :

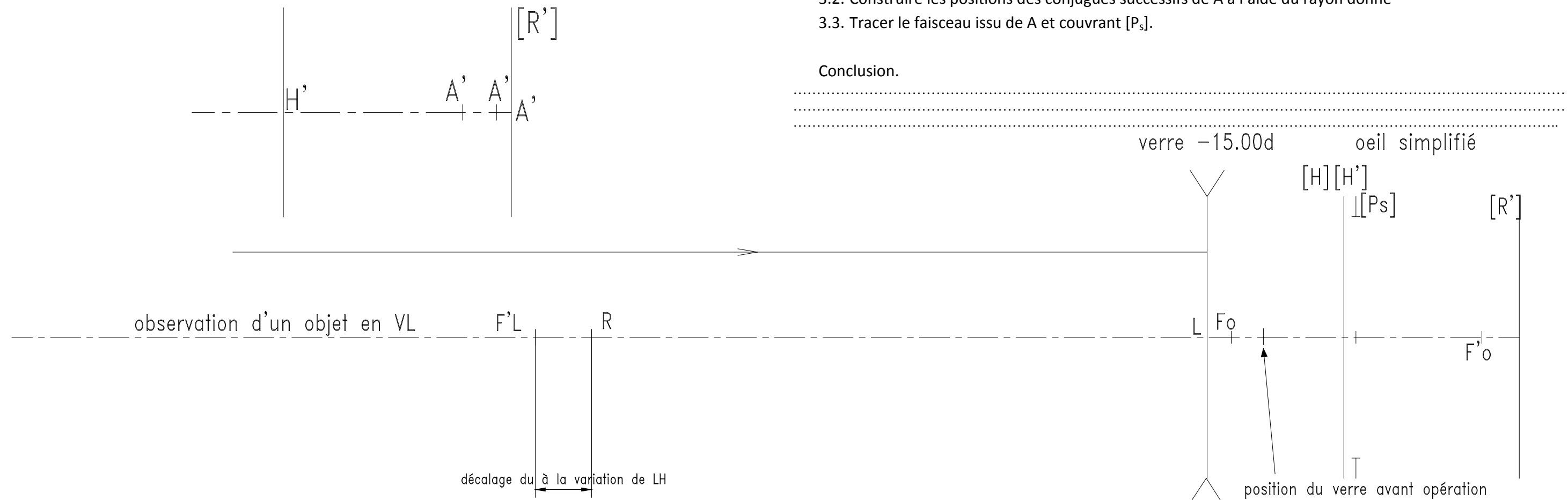


Sur la figure :

3.2. Construire les positions des conjugués successifs de A à l'aide du rayon donné

3.3. Tracer le faisceau issu de A et couvrant [P_s].

Conclusion.



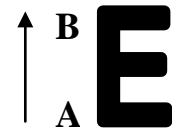
NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

SUJET ZERO

Acuité visuelle

Pour toute cette page, le sujet porte ses lunettes à 17 mm de ses yeux. ODG = -15,00d

Le sujet regarde l'échelle d'acuité en vision de loin. Il observe, sur l'échelle d'acuité, alternativement 2 lettres de hauteurs différentes correspondant à 2 acuités différentes. Les lettres observées seront assimilées à un objet étendu AB.



1. Sur les 2 schémas ci-dessous, on a représenté l'œil simplifié ainsi que les images des 2 lettres observées.
 - 1.1. Considérant les images optiques A'B' et en comparant les tailles de ces images sur les 2 schémas, indiquer pour quel schéma la lettre observée sur l'échelle d'acuité est la plus grande (cocher la bonne réponse).

Lettre plus grande pour le schéma 1 Lettre plus grande pour le schéma 2

1.2. **Sur le schéma 2 :** Tracer 2 faisceaux émergents couvrant [P_s]:
 Le faisceau issu de A
 Le faisceau issu de B

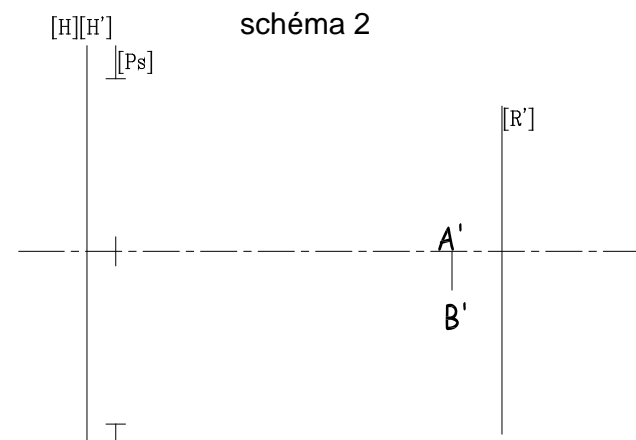
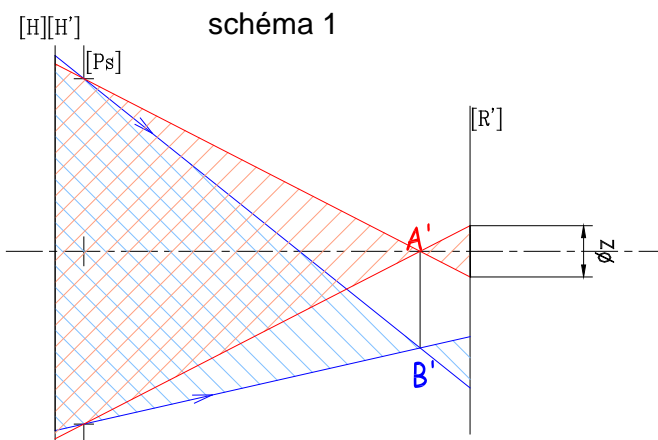
1.3. **Sur les 2 schémas :** Noter A'₁B'₁, la pseudo-image rétinienne et la repasser en rouge sur [R'].

Conclusion : En utilisant le critère de Swaine (voir page 3/10), indiquer si le sujet identifie la lettre observée.

.....

.....

.....



2. Si le diamètre de z diminue alors l'acuité visuelle
 - est meilleure.
 - est moins bonne.
3. Énoncer 2 solutions qui permettent de diminuer le diamètre de z, sans utiliser des verres compensateurs.

.....

.....

4. Si l'image A'B' se rapproche de [R'] alors l'acuité visuelle
 - est meilleure.
 - est moins bonne.

5. Comment rapprocher l'image sur [R'] dans ce cas de défocalisation de l'image en position myopique :
 (Cocher les 2 réponses exactes)

- en rapprochant l'objet
- en éloignant l'objet
- en accommodant
- en portant des verres divergents (concaves)
- en portant des verres convergents (convexes)

Conclusion :

Parmi ces 2 réponses exactes, quelle est celle qui correspond à l'évolution de l'équipement de ce client ? Justifier.

.....

.....

.....

Parmi ces 2 réponses exactes, quelle est celle qui correspond au fait que ce client est bien en VP avec son équipement actuel? Expliquer pourquoi la vision de près est confortable.

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

SUJET ZERO

Parcours d'accommodation

Les lunettes sont portées plus loin des yeux mais aussi plus basses, on ne s'intéressera ici qu'à la variation de la distance verre-œil. L'effet prismatique induit par la position abaissée des verres fera objet de l'étude de la page 9/10.

1. Avant l'opération :

Le client portait ses verres de $-15,00\delta$ à 10 mm de ses yeux et était parfaitement compensé. Il voyait nettement un objet à l'infini sans accommoder.

1.1. Calculer la réfraction axiale principale. Précision du calcul : $100^{\text{ème}}$ de $\delta = 10^{-2}\delta$

Il accommode au maximum de $+3,00\delta$.

1.2. Calculer la position de son proximum vrai sachant que $\mathfrak{R} = -13,04\delta$. Précision du calcul : $10^{-3}m$

1.3. Calculer la position de son proximum apparent sachant que $LP = -52mm$. Précision du calcul : $10^{-3}m$

Son parcours d'accommodation compensé, avant l'opération, est représenté ci-dessous.

1.4. Est ce que ce parcours est cohérent par rapport aux propos du client ? Justifier la réponse.

.....

.....

.....

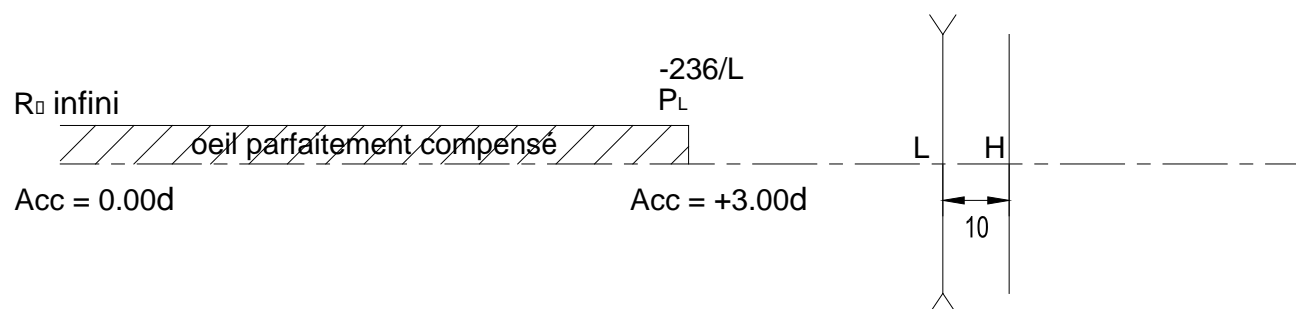
.....

.....

.....

.....

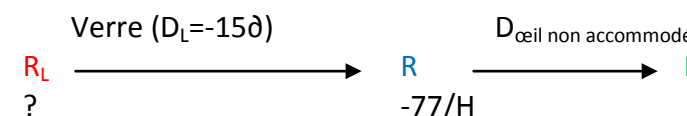
.....



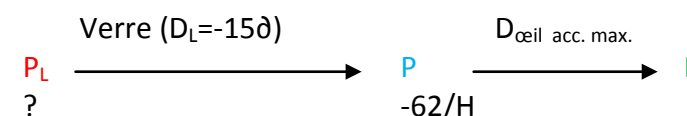
2. Après l'opération :

Le client porte désormais ses verres à 17 mm de ses yeux, il ne voit plus nettement un objet à l'infini mais la vision est confortable de près.

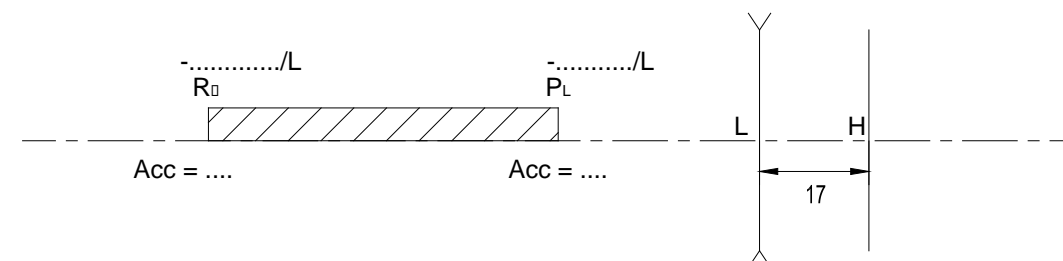
2.1. Calculer la position du nouveau remotum apparent : distance LR_L . Précision du calcul : $10^{-3}m$



2.2. Calculer la position du proximum apparent LP_L . Précision du calcul : $10^{-3}m$



2.3. Compléter sur le parcours d'accommodation de cet œil mal compensé les cotes par rapport à L, pour les points R_L et P_L ainsi que les valeurs des accommodations correspondantes.



Cette position de R_L montre que ces verres portés à 17 mm ne l'emmétrope plus. Il n'est plus totalement compensé, il reste myope.

2.4. Dans quelle situation, ce parcours d'accommodation avantage-t-il votre client ?

.....

Le remotum apparent de votre client se situe donc à 600 mm de ses lunettes.

2.5. Calculer la puissance, à ajouter aux verres de $-15,00\delta$, pour emmétroper le sujet.

Conclusion : en déduire la puissance normalisée des verres qui seront portés à 17 mm.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

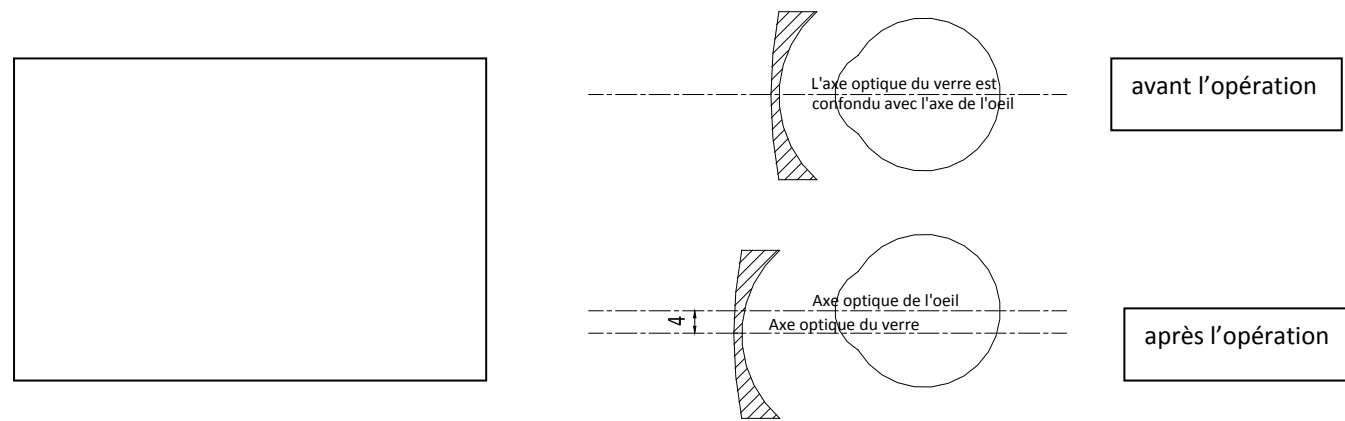
Effet prismatique

Conséquence du port de lunettes décalées dans le plan vertical : cela induit un effet prismatique vertical. Les lunettes équipées de verres de $-15,00\text{D}$ sont portées de telle façon que la distance verre œil (=LH) augmente et dans cette situation, cela provoque également un décentrement vertical.

La lunette portée ne présente pas d'inclinaison.

Les verres sont décalés de 4 mm dans le plan vertical.

- Calculer la valeur (selon la règle de Prentice) et l'orientation de l'effet prismatique.



- Cocher la bonne réponse pour chacune des affirmations :

Les effets prismatiques sont symétriques OD et OG vrai faux

Les effets prismatiques symétriques sont mieux tolérés que les effets prismatiques asymétriques

vrai faux

Conclusion : pour votre client, les effets prismatiques induits par le décalage vertical peuvent-ils avoir un effet sur le confort visuel ?

.....

Étude des réglages de la lunette d'essai. (Voir doc 4/10)

- Citer les repères des pièces de la lunette d'essai ayant des contacts avec la peau de votre client. (Doc 4/10)

.....

- Quelles sont les précautions d'hygiène à respecter au magasin pour la manipulation de cette lunette ?

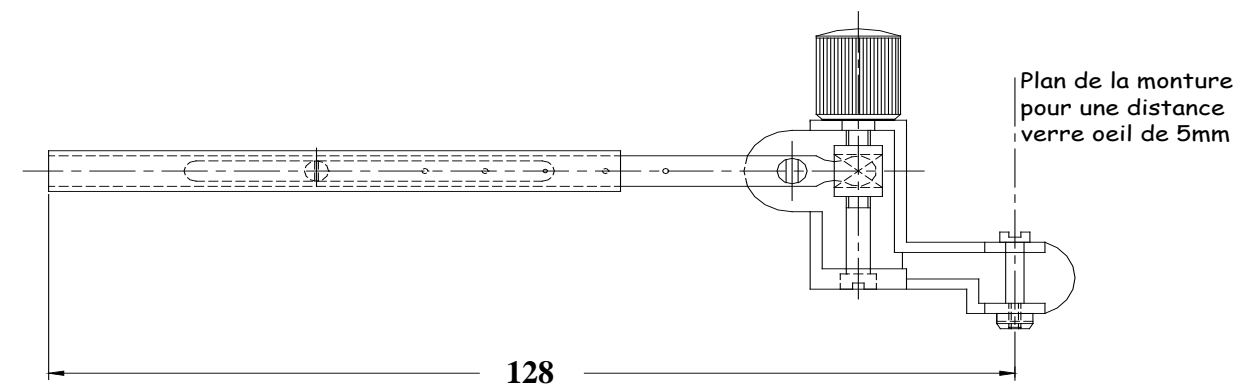
.....

SUJET ZERO

- Indiquer dans le tableau ci-dessous, le n° du repère de la pièce sur laquelle l'opticien agit pour modifier les réglages proposés. (Plusieurs pièces peuvent être actionnées, dans ce cas indiquer les par ordre chronologique)

Réglages à exécuter	N° de repère de(s) pièce(s)
Écart pupillaire OD	
Écart pupillaire OG	
Axage d'un astigmatisme sur l'œil gauche	
Hauteur pupillaire ODG	
Longueur de branche gauche	
Inclinaison de la face, angle pantoscopique ODG	

- Pour une distance verre/œil de 5mm, la longueur de branche est de 128mm.



En vous aidant du schéma ci-dessus (échelle 1:1) indiquer les valeurs de longueurs de branche maximum et minimum que l'on peut régler sur cette lunette. Les cotations utiles à votre raisonnement devront apparaître en rouge sur le schéma.

Longueur maxi :
 Longueur mini :

Conclusion :

- Peut-on effectuer les deux réglages de distance verre/œil pour notre client ?
 On peut effectuer le réglage de LH=10mm Vrai Faux
 On peut effectuer le réglage de LH=17mm Vrai Faux

- Le schéma (fig. 3) représente le réglage de hauteur pour le port de la monture à 10mm de l'œil. Peut-on augmenter la hauteur au nez de 4mm pour permettre le réglage du port de la monture à 17mm/œil ?

Oui Non

Justifier la réponse par une cotation sur le schéma Fig. 3 à l'échelle 2.

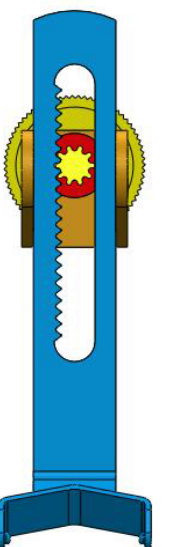


Fig. 3
Echelle 2:1

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

SUJET ZERO

Date :/...../.....
Validité :/...../.....

Etude et choix des verres

L'opticien a effectué la réfraction. Il a déterminé la puissance des verres, qui seront portés à une distance verre-œil de 17 mm : ODG = -16,75∅.

Le client souhaite garder son ancien équipement pour une utilisation de près.

Il choisit une nouvelle monture en acétate. Cette lunette, portée à 17 mm, sera équipée de verres dont la puissance sera égale à -16,75∅

Pour cette puissance, on ne peut proposer que 2 types de verres (hors verres spéciaux) au client.

Voir doc ressource page 2/10

1. Énoncer les avantages et les inconvénients de chaque verre proposé.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Définir le verre choisi. Justifier le choix.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Compléter le devis ci-contre.

4. Calculer le reste à charge dans le tableau ci-contre.

Optique XXXX
21, Grande Rue
25000 Besançon
tél. :03.81.82.54.02

DEVIS

Madame / Monsieur
.....
.....

Ordonnance : Date Prescripteur :.....

OD : (+)
OG : (+)

Add

Offre personnalisée :

Monture	marque	référence	coloris	taille	Code LPP	TIPS	prix
	<i>A. Paget</i>	<i>21 412</i>	<i>gris</i>	<i>48□18</i>		2.84€	112 €

verres	fournisseur	nom du verre	traitements	teinte	Code LPP	TIPS	prix
OD						€	€
OG						€	€

total TTC €

Remboursements :reste à charge

		Prix des produits	TIPS :Remboursement sécurité sociale	Complément mutuelle(opticien agréé)	Reste à charge
Monture		€	€	€	€
Verres	OD	€	€	€	€
	OG	€	€	€	€
Total		€	€	€	€